



**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE AMICALE VISANT LES ACTIONS D'EURO
RESSOURCES INITIÉE PAR IAMGOLD CORPORATION**

Le 12 novembre 2015

PRIX DE L'OFFRE :

2,84 euros par action

DURÉE DE L'OFFRE :

20 jours de négociation à compter du 16 novembre 2015

Le présent communiqué a été établi et est diffusé par EURO Ressources en application des articles 231-27 3° 231-28 du Règlement général de l'AMF.

Mise à disposition de la note d'information en réponse d'EURO Ressources

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son Règlement général, l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF") a, en application de la décision de conformité du 12 novembre 2015, apposé le visa n°15-579 en date du 12 novembre 2015 sur la note d'information établie par EURO Ressources en réponse à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par IAMGOLD Corporation.

La note d'information en réponse de la société EURO Ressources est disponible sur le site Internet de la société EURO Ressources (www.goldroyalties.com) ainsi que sur celui de l'AMF (www.amf-france.org). Des exemplaires de la note d'information en réponse sont également disponibles sans frais sur simple demande auprès de : EURO Ressources, 23, rue du Roule – 75001 – Paris.

Préalablement à l'ouverture de l'offre publique d'achat, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'offre publique d'achat.

Mise à disposition du document présentant les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'EURO Ressources

Le document présentant les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'EURO Ressources a été établi, déposé auprès de l'AMF et mis à la disposition du public le 12 novembre 2015, conformément à l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF.

Ce document est disponible selon les mêmes modalités que la note d'information en réponse.